

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 17 mai 2016

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Commission scolaire des Sommets tenue le 17 mai 2016 à 19 heures, au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
Mme Annic Gingras
M. Daniel Lavoie
M. Jean-Claude Gosselin
Mme Audrey Méthot, commissaire parent au primaire

Et Édith Pelletier, directrice générale par intérim, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 3

La président du comité, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-2016-12 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
19 AVRIL 2016**

CE-2016-13 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal du 19 avril 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN

CE-2016-14 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

D'accorder un congé sans traitement à temps plein (100 %) pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Madame Johanne Messier, enseignante à l'école primaire Christ-Roi à Saint-Camille;
- Madame Josée Sylvain, secrétaire d'école à l'école secondaire du Tournesol à Windsor.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ

CE-2016-15 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes, un congé sabbatique à traitement différé selon les modalités indiquées :

- Monsieur Martin Geoffrion, enseignant aux écoles Christ-Roi et Notre-Dame-de-Lourdes. Plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2020-2021, traitement à 90 % pour la durée du plan;
- Madame Nataly Vertu, agente de bureau, classe 1, au centre administratif. Plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, avec prise du congé du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021, traitement à 90% pour la durée du plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

DEMANDES DE DÉPART PROGRESSIF

CE-2016-16 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

D'accepter le programme de départ progressif aux personnes suivantes selon les modalités indiquées :

- Madame Diane Roy, enseignante à l'école primaire Val-de-Grâce, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80 % du temps travaillé ;
- Madame Nancy Martin, enseignante à l'école primaire Saint-Philippe, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80% du temps travaillé ;
- Monsieur Bernard Roy, magasinier au CEFI, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2021, à raison de 80% du temps travaillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DEMANDES DE CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ -
MODIFICATIONS**

CE-2016-17 Il est proposé par Audrey Méthot, commissaire, et résolu :

D'accorder aux personnes suivantes les modifications aux congés sabbatiques à traitement différé en reportant la période du congé selon les modalités suivantes :

- Madame Louise M. Bergeron, enseignante à l'école secondaire du Tournesol :

Le plan avant changement est : plan de 3 ans, soit du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2017, avec prise du congé les 100 derniers jours de l'année scolaire 2016-2017, traitement à 83,34 % pour la durée du plan.

Le changement suivant est accordé : l'enseignante sera au travail pour toute l'année scolaire 2016-2017 et la prise du congé sera reportée aux 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018.

- Madame Martine Bergeron, enseignante à l'école secondaire de l'Escale :

Le plan avant changement est : plan de 5 ans, soit du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2017, avec prise du congé pour toute l'année scolaire 2016-2017, traitement à 80% pour la durée du plan.

Le changement suivant est accordé : l'enseignante sera présente au travail pour toute l'année scolaire 2016-2017 et la prise du congé sera reportée à l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du COMITÉ EXÉCUTIF de
la Commission scolaire des Sommets

LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 9

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CE-2016-18

Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale